



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA MER

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI



Communiqué de presse

Paris, mardi 23 février 2010

Dominique Bussereau, Chantal Jouanno et Jean-Louis Léonard présentent le rapport d'étape 2008-2009 du PREDIT

A l'occasion d'un petit déjeuner organisé le 23 février par Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des Transports et Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargé de l'Ecologie, sur le programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres, les ministres et le président de ce programme, Jean-Louis Léonard, ont présenté les principales conclusions du rapport d'étape 2008-2012.

Ce rapport avait été demandé au Président du Predit dans le contexte de la crise économique pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du protocole d'accord 2008-2012, signé par les ministres en charge de l'écologie et du développement durable, les ministres en charge des finances et de l'industrie, et la ministre de la recherche.

Dominique Bussereau, Chantal Jouanno et Jean-Louis Léonard, ont retenu les principaux enseignements suivants :

- 1. Les engagements de l'Etat pour le soutien de la recherche dans les transports terrestres sont tenus :** le Predit 2008-2012 est globalement en accord avec les objectifs budgétaires et thématiques qui ont fait l'objet du protocole signé en 2008. 180 M€ de fonds publics ont été engagés sur ces deux premières années, auxquels il faut ajouter 80 M€ au titre du Fonds démonstrateurs de recherche de l'ADEME.
- 2. La recherche-développement partenariale résiste bien à la crise** et ceci est vrai également de l'innovation dans les PME. La politique accentuée de soutien public reçoit donc un accueil très positif dans les laboratoires et les entreprises.

3. Avec le Predit et le Fonds démonstrateurs de recherche créé à la suite du Grenelle de l'environnement, **le dispositif français pour la R&D sur les véhicules décarbonés est complet et cohérent**. Il permet de viser à la fois une percée décisive pour les véhicules électriques et hybrides et la poursuite des progrès des moteurs thermiques en termes d'efficacité énergétique et de réduction des pollutions locales et du bruit.
4. La gouvernance du programme permet des interactions riches, au plan national, notamment avec les pôles de compétitivité (une dizaine de pôles sont impliqués dans l'activité du Predit) et les collectivités territoriales, comme au plan européen.
5. En complément du thème essentiel du véhicule propre et économe, le rapport 2008-2009 met en relief les sujets suivants pour lesquels une très forte attente a été régulièrement exprimée : l'innovation dans les services et pratiques de mobilité, l'intégration des enjeux de sécurité routière et de gestion du trafic, le renouvellement nécessaire de la recherche sur les relations entre transport et urbanisme, l'émergence de la logistique coopérative, l'importance croissante de la fiabilité des systèmes de transport, le besoin de connaissance et d'outils pour éclairer les politiques de transport. Une attention particulière leur sera apportée en 2010.

Le prochain bilan du Predit 4 (2008-2012) sera présenté au printemps 2011 dans le cadre d'un Carrefour à mi-parcours.

Verbatim

Dominique Bussereau a insisté sur les progrès faits dans les domaines de la sécurité routière, de la fiabilité de systèmes de transport et des transports de marchandises.

Chantal Jouanno a souligné l'ampleur des efforts publics pour la recherche et l'innovation et l'importance du chantier des véhicules décarbonés. Elle a relevé la nécessité de poursuivre les progrès pour la réduction du bruit et de soutenir résolument les innovations dans les services et pratiques de mobilité.

Contacts presse

Predit : Agence Cap & Cime

Standard - 01 44 50 50 57 – agence@capetcime.fr

Cabinet de C. JOUANNO

Sabine Deroche - 01 40 81 79 55 - sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr

Cabinet de D. BUSSEREAU

Lorène Thiébaud - 01 40 81 77 34 - lorene.thiebaut@developpement-durable.gouv.fr